



FONCTIONNAIRES - STAGIAIRES

Rentrée 2013

FICHE DE VŒUX D'AFFECTATION

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

Vous avez été affectés dans l'académie d'Aix-Marseille pour votre année de stage : bienvenue !

Vous devez, entre le 13 et le 17 juillet, saisir 5 vœux sur le site SIAL de l'académie. Ces vœux peuvent cibler des établissements, des communes ou des départements.

Deux stratégies sont possibles :

- celle du rapprochement géographique : dans ce cas vous devez indiquer par ordre de préférence les communes dans lesquelles vous souhaiteriez être affectés (en utilisant la liste des supports réservés pour les stagiaires en ligne sur notre site afin de ne pas faire de vœu inutile)
- celle du type d'établissement : dans ce cas vous ne mentionnez, dans l'ordre de préférence que des collèges ou que des lycées cités parmi les supports réservés stagiaires en ligne sur notre site.

Dans les petites disciplines, où le nombre de supports réservé est très faible, vous pouvez indiquer directement les noms des établissements supports réservés.

Le 19 juillet 2013, un groupe de travail paritaire académique se tiendra pour procéder à **l'affectation des stagiaires dans leurs établissements** : cette affectation se fait au barème, calculé de la même façon que pour votre affectation dans une académie.

Pour que les commissaires paritaires du Snes qui siègeront lors de ce groupe de travail puissent vérifier l'exactitude de votre barème et vous informer dès que votre affectation aura été prononcée, nous vous invitons à nous renvoyer par mail (s3aix@snes.edu) ou par courrier (Snes, affectation stagiaire, 12 place du général de Gaulle, 13001 Marseille) la fiche ci-dessous. N'hésitez pas à ajouter toute information susceptible de nous aider !

Nom de naissance Prénom

Nom marital

Sexe : F ou M Date de naissance

Adresse personnelle

Code postal | | | | | Commune

Tél. | | | | | Portable : | | | | |

Courriel@.....

IMPORTANT... N'OUBLIEZ PAS DE SIGNER

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquant par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Date :

Signature

Discipline :

Votre barème au mouvement inter-académique :

.....

Si vous estimez que votre barème n'est pas correct, merci de nous adresser les pièces justificatives que vous aviez fournies à l'administration.

Vœux académiques :

- 1.....
- 2.....
- 3.....
- 4.....
- 5.....